



### **Le porte-avions *Charles de Gaulle***

En arrêt technique majeur, il est entouré de plusieurs grues qui permettent de monter machines et matériel sur le pont. Une partie de celui-ci est recouvert d'un auvent protégeant la zone de travaux. On n'accède au porte-avions que si on en a l'autorisation. Il est donc entouré de bouées matérialisant, sur l'eau, la zone interdite d'accès. Côté quai, celle-ci se traduit par la présence de portiques électroniques, sachant que la base navale de Toulon est elle-même une zone où on ne peut entrer que sur autorisation.



### **La frégate de défense aérienne *Forbin***

La nuit, la base navale est bien éclairée afin de pouvoir assurer sa défense. Les bateaux militaires ne disposent que de très peu d'ouvertures car ce sont des zones de fragilité face à la violence de la mer et des tirs éventuels. Donc, si on dort à bord, on n'est pas gêné par la lumière du dehors.



**La frégate Alsace**



**Deux sisterships (bateaux jumeaux) à quai : les FDA Chevalier Paul et Forbin**

Ces deux frégates, les deux plus lourdement armées de notre Marine, ont été construites sur le même modèle. Leur rôle est d'escorter le porte-avions en mer. En effet, ce dernier n'est pas pourvu de suffisamment d'armes pour se défendre seul, tout son espace est utilisé pour assurer le décollage et l'atterrissage des avions. Il est donc entouré de tout un ensemble de bateaux (on appelle cela le GAN : groupe aéronaval) qui le protègent et l'assistent.

Au premier plan de cette photo, un marin qui a fini son service se détend en pêchant.

Vous trouverez l'intégralité des appareils dont dispose la Marine (bateaux, sous-marins, avions, hélicoptères) sur le site

<https://www.defense.gouv.fr/marine/nos-equipements-marine>